«Claude Kern - Lutte contre le hooliganisme : « Il est temps de mettre fin à ces pratiques inacceptables ! »»

07/04/2016

Claude Kern - Lutte contre le hooliganisme : « Il est temps de mettre fin à ces pratiques inacceptables ! »

Le Sénat a adopté la proposition de loi renforçant le dialogue avec les supporters et la lutte contre le hooliganisme.

Pour Claude Kern, orateur pour le groupe UDI-UC et sénateur du Bas-Rhin, « pour mettre un coup d'arrêt à ces pratiques et pour éviter l'emballement des affrontements, notamment dans la perspective de l'Euro 2016, il est indispensable de prendre de nouvelles mesures ».

Claude Kern a souligné que le texte proposé par la commission « *permet un équilibre bienvenu entre les compléments nécessaires devant être apportés aux clubs sportifs et le respect des garanties applicables en matière de traitement automatisé des données* ». Il a également ajouté : « *la proposition de loi consacre également le rôle des associations de supporters dont la prise en compte est indispensable, notamment pour lutter contre le hooliganisme* ».

Il a assuré que ces mesures « *contribueront à garantir le déroulement paisible des matchs* ».

L'élu du Bas-Rhin a rappelé que « *la création d'une division nationale de lutte contre le hooliganisme a notamment permis de réduire les actes de violence* », même si «*celles-ci persistent* » et qu'il est «*indispensable de prendre de nouvelles mesures* ».

« *Ces faits intolérables doivent trouver une réponse à la hauteur des actes : stricte, sans appel et naturellement répressive* » a indiqué le sénateur, avant d'ajouter que « *les autorités françaises se sont emparées assez tardivement du sujet puisqu'il a fallu attendre les années 2000 pour voir s'esquisser des mesures probantes de lutte contre le hooliganisme* ».

Finalement, pour Claude Kern, « *ce texte aurait pu aller plus loin, par exemple en institutionnalisant la place des supporters dans les clubs* ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC